



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 décembre 2018

| | |
|--|---|
| <p><u>Nombre d'Adhérents de l'Association (membres actifs) :</u></p> <p>559 adhérents au 5/12/2018 (1/4 = 140 adhérents)</p> <p><u>Adhérents Présents :</u></p> <p>65 adhérents</p> <p><u>Adhérents représentés :</u></p> <p>130 adhérents</p> <p><u>Total présents et représentés :</u></p> <p>195 adhérents</p> | <p>ORDRE du JOUR</p> <ol style="list-style-type: none">1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 décembre 20172. Rapport moral et d'activité saison 2017-20183. Présentation de la saison 2018-20194. Rapport financier 2017-20185. Prévisionnel 2018-20196. Tarifs 2019 – 20207. Election de nouveaux membres au Comité Directeur8. Questions diverses |
|--|---|

Après émargement des adhérents présents et vérification des pouvoirs, l'Assemblée Générale est ouverte à 19 heures 50

195 adhérents sur 559 étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Evelyne POUSSIN est désignée comme secrétaire de séance.

La Présidente, Sylvie LAGORCE, remercie les adhérents présents.



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

Elle précise qu'ont été invités à cette Assemblée Générale :

- **le CODEP33** : Comité Départemental Gironde de la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire), représenté en la personne de Marie-Andrée CHAMBON, nouvellement membre du comité départemental.

Dans notre département de la Gironde **209 clubs** sont affiliés à la FFEPGV (dont 43 labellisés « Sport Santé »), ce qui représente **22 281 licenciés en 2017/2018** et **312 animateurs**.

La FFEPGV compte 480 000 participants et plus de 6 000 clubs, sur tout le territoire national. C'est la 5ème Fédération Sportive et la 1ère Fédération Sportive non compétitive.

- **la mairie de Pessac** : service des sports, service de l'éducation et de la vie associative, excusés,

- **les animatrices** :

- Valérie DEVAUX, présente
- Mireille CASTAING, excusée
- Cathy MAGOT, présente
- Anne GIRONA, excusée
- Messaline MORCHOISNE, excusée
- Marie-Agnès CURUTCHET, excusée
- Hélène COUSY, excusée

- les syndicats de quartier de Cap de Bos, de Magonty et le quartier France, excusés

- l'Espace Social Alouette, excusé

- l'Office du Sport de Pessac, excusé



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

- Présentation du comité directeur actuel : 11 membres élus en décembre 2017

- Sylvie LAGORCE, *Présidente*
- Marie-Andrée CHAMBON, *Trésorière* (élue en février 2016)
- Frédérique RAJOY, *Trésorière adjointe*, excusée
- Armelle CHATELLIER, *Secrétaire*, excusée
- Marie-José LACOUR, *Secrétaire-Adjointe*, excusée
- Bernard DANTHEZ
- Jeanne-Marie GUIONIE,
- Annie HAREL,
- Danielle LAPORTE
- Jacqueline PHILIP
- Evelyne POUSSIN

1- APPROBATION du Procès -Verbal de l'AGO du 6 décembre 2017

Le compte-rendu a été envoyé par mail aux adhérents avec la convocation à cette Assemblée Générale.

On retiendra :

- l'attribution, par la commune de Pessac, d'une subvention de 2 000 € en 2017.
- l'ouverture d'un nouveau cours de Marche nordique le samedi, soit deux cours de MNSS le samedi, de 9h à 12h15.
- la baisse du montant des adhésions en septembre 2017, soit 92 € au lieu de 101 € en 2016.
- l'augmentation de 2% du salaire horaire brut de nos animateurs à compter du 01/09/2017.
- l'exercice 2016-2017 s'est terminé avec un excédent de 4 082,96 €.
- l'élection d'un nouveau Comité Directeur de 11 membres.
- la fête des 40 ans de notre Association au « Bistrot de l'Alouette ».



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

Pour l'approbation du procès-verbal de l'AGO du 6 décembre 2017 :

- votes « contre » = 0
- abstentions = 0

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 Décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

2 - RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE 2017-2018

- En 2018, nous avons obtenu une **subvention** de la commune de Pessac de **2.000 €**, ainsi qu'un **défraiement** de **252 €** pour la participation de bénévoles de notre club au Marathon de Bordeaux Métropole (accordé uniquement pour avoir constitué un groupe de 10 signaleurs minimum).
- Les cours ont repris le 11 septembre 2017 pour finir le 23 juin 2018.
- Le nombre d'adhérents en 2017/2018 a été de **549 licenciés**, soit 50 de plus que la saison précédente 2016/2017.
- Nous avons ouvert un second cours de Marche Nordique le samedi de 10h45 à 12h15 avec un nouvel animateur Sébastien MARCASSUS qui ensuite a démissionné à effet du 31/01/2018 et a été remplacé par **Marie-Agnès CURUTCHET** à partir du 1^{er} février 2018, tous les cours ont été assurés.
- Nous avons augmenté le salaire horaire brut de nos animatrices de **2 %**, soit 25,25 € brut la séance et nous avons décidé de rémunérer les temps de pause inférieurs à 30 minutes entre 2 cours.
- Cristina DA MOTA a été remplacée par Messaline MORCHOISNE pour les trois cours du mardi matin (Pilates, Gym Dynamique et gym Douce), à partir de septembre 2017.
- Une enquête de satisfaction a été lancée le 5 février 2018. Le compte-rendu est à la disposition de ceux qui le souhaitent.



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

- Cathy MAGOT a suivi deux formations : "Relaxation niveau I " et « Pilates Rose » (formations entièrement prises en charge par UNIFORMATION).
- Il a été proposé un stage de découverte de QI-GONG assuré par René VIAROUGE les 4,11 et 18 juin 2018 : 22 personnes y ont participé. Les 220 € de participation demandée ont été intégralement reversés à l'association « Eva pour la vie » à la demande de l'animateur (lutte contre les cancers des enfants, soutien pour la recherche et les familles).
- A la suite de la fermeture de la salle de Romainville pendant une semaine en décembre 2017 (travaux), 3 cours (ouverts à tous) ont été assurés par Valérie DEVAUX, les 26 et 28 juin 2018 en remplacement des cours annulés.
- Nous avons fait un don de 100 € à l'association « AFM Téléthon » en décembre 2017 et avons participé à une manifestation du quartier de Cap de Bos avec 2 séances de Marche Nordique animées par Sébastien M. Très bonne participation de notre club.
- Un don de 50 € a été fait à la Fédération de Cardiologie d'Aquitaine pour chaque séance « Les gestes qui sauvent », soit deux séances dans la saison.
- Nous avons fait l'achat de 3 enceintes Bluetooth : une pour les cours d'aquagym et deux pour les salles de Magonty et Cap de Bos pour un total de **340,80 €**.
- **Coût de la fête des 40 Ans 4.940,62 € (plus 345,87 € engagés en 2016/2017)** : ce coût englobe les lots de tombola, le pot de l'AGO, les bouquets offerts aux anciens Présidents, le coût du D.J., les repas des invités et la participation de l'Association aux repas des adhérents (à hauteur de 30€/personne).
- Les dossiers d'inscription pour la saison 2018/2019 ont été transmis fin mai 2018.

Moments festifs de la saison 2017-2018 :

- Le 6 octobre 2017 : pot d'accueil de rentrée, avec une soixantaine de participants,
- Le 19 octobre 2017 : journée Thalasso à Arcachon, avec 17 participants,



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

- Le 25 novembre 2017 : participation au téléthon 2017 aux côtés de plusieurs associations du quartier de Cap de Bos. Les deux groupes de Marche Nordique ont bien coopérés (une soixantaine de personnes présentes).
- Le 24 janvier 2018 : galette des rois, salle de l'Orangerie, au Parc Cazalet, avec environ une centaine de participants,
- Le 7 mars 2018 : le Docteur VAZEL a animé une 1^{ère} séance sur le thème "Les gestes qui sauvent" (groupe de 20 personnes),
- Le 17 mars 2018 : l'Association a participé à la journée du « **Printemps du Sport** », organisée au stade André Nègre par l'Office du Sport de Pessac. Nous avons proposé de la marche nordique aux côtés de deux autres associations : Valérie DEVAUX a animé un des groupes (différents niveaux).
- Le 18 mars 2018 : notre association a participé à une marche dans Bordeaux organisée par le CODEP33 pour les « Parcours du cœur ».
- Le 24 mars 2018 : nous avons participé au 4^{ème} Marathon de Bordeaux Métropole avec à une douzaine d'adhérents bénévoles (dont 10 signaleurs)
- Le 21 avril 2018 : nous avons organisé une marche pendant les vacances scolaires, animée par Valérie DEVAUX, avec une trentaine de participants.
- Le 16 mai 2018 : deuxième séance "Les gestes qui sauvent" animée par le Docteur VAZEL, groupe de 20 personnes.
- Le 6 juin 2018 : sortie journée thalasso à Arcachon avec 19 participants.
- Le samedi 16 juin 2018 : nous avons terminé la saison avec la soirée annuelle au « Bistrot de l'Alouette » à Pessac, pour fêter les 40 Ans de notre association. 120 personnes étaient présentes pour cette soirée, avec une très bonne ambiance.

Pour l'approbation du rapport moral et d'activité de l'année écoulée :

- votes « contre » = 0
- abstentions = 0

Le rapport moral et d'activité 2017-2018 est approuvé à l'unanimité



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

3- PRESENTATION de la Saison 2018-2019 :

- Nous avons participé au forum des Associations le **samedi 8 septembre 2018** avec une très forte affluence.
- Les cours ont repris le **lundi 10 septembre 2018**.
- A la suite des retours de l'enquête de satisfaction faite en février 2018, nous avons décidé d'ouvrir un cours de **YOGA le jeudi à 10h30** avec une nouvelle animatrice **Hélène COUSY**.
- Ouverture d'un second cours de **Pilates le mardi de 18h00 à 19h00** à Cap de Bos avec Valérie DEVAUX. Nous avons déjà le créneau de cette salle et la demande sur les cours de Pilates le soir est toujours croissante.
- Pour 2018/2019, le tarif de la location du bassin du stade nautique passe de 53,18 € à **54,08 € pour 45 minutes**.
- Achats effectués cette saison: 30 sangles de YOGA pour **93 €** et une paire de bâtons de MNSS pour Valérie DEVAUX pour **49,90 €**.
- Formation de Cathy MAGOT en « Relaxation niveau II » les 10 et 11 novembre 2018 entièrement prise en charge par UNIFORMATION.
- Formation de Messaline MORCHOISNE en « Relaxation niveau I » annulée faute de participants suffisants. Elle va étudier une autre formation pour 2019.

Bilan des inscriptions au 5 décembre 2018

Au 5 Décembre 2018, le nombre d'adhérents pour la saison 2018/2019 est de **559**, soit **10** adhérents de plus par rapport à la saison précédente, donc un chiffre relativement constant que nous souhaitons maintenir à l'avenir.

Tous nos cours sont actuellement complets sauf pour la séance d'Aquagym du vendredi soir (**13 inscrits pour 18 places**). Il est encore possible d'accepter quelques inscriptions supplémentaires en MNSS le jeudi à 14h30 et le samedi à 9h00.



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

Point sur les certificats médicaux:

A ce jour, **il ne manque aucun certificat médical, ni attestation.** Le fait de rendre obligatoire le document à la remise du dossier a été déterminant.

Nous avons acheté les **licences pour 555 adhérents** à ce jour et il y a 4 adhérents licenciés dans un autre club. Notre Club a également financé l'achat de licences "animateur" pour **4 de nos animatrices** pour la saison 2018-2019.

Cours proposés par notre Club pour la saison 2018-2019:

- 8 séances de Gymnastique Dynamique (dont 2 de Body-Sculpt et une de L.I.A.)
- 3 séances de Gymnastique Douce
- 15 séances de Pilates (dont 5 de Pop Pilates et 4 inspirés du Yoga)
- 4 séances de Marche Nordique (MNSS)
- 2 séances de 45 minutes d'Aquagym
- 1 séance de Yoga Vinyasa

TOTAL : 33 séances par semaine (soit 34 heures 30)

- Valérie DEVAUX assure 12 séances (dont 2 de MNSS)
- Mireille CASTAING assure 8 séances
- Cathy MAGOT assure 5 séances
- Messaline MORCHOISNE assure 3 séances
- Anne GIRONA assure 2 séances (Aquagym)
- Agnès CURUTCHET assure 2 séances (MNSS)
- Hélène COUSY assure une séance (Yoga)

Renouvellement des adhésions avec les partenaires suivants :

- FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire)
- Syndicats de Quartier de Magonty et de Cap de Bos
- Office des Sports de Pessac
- Espace Social Pessac Alouette
- Maison des Associations de Pessac



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

Réunions du Comité Directeur saison 2018-2019

5 réunions sont prévues dans la saison : 1 a eu lieu avant la rentrée en septembre 2018 avec invitation de nos 7 animatrices, 1 en novembre 2018. Les prochaines auront lieu en janvier, en mars et en juin 2019.

Moments festifs saison 2018-2019 :

- **Vendredi 5 octobre 2018** : Pot d'accueil avec environ 80 personnes présentes.
- **Mercredi 10 octobre 2018** : Journée Thalasso à Arcachon, avec 17 participants.

A venir:

- **Vendredi 18 janvier 2019** : Galette des rois à l'Orangerie.
- **Samedi 16 et dimanche 17 mars 2019** : « Printemps du sport » 10^{ème} édition, départ de Marche Nordique.
- **Avril 2019** (date à définir) : Marche encadrée pendant les vacances scolaires.
- **Samedi 27 avril 2019** : 5^{ème} Marathon de Bordeaux Métropole (appel à Volontaires)
- **Jedi 6 juin 2019** : Journée Thalasso à Arcachon.
- **Vendredi 14 juin 2019** : Repas dansant de « Fin de saison » à l'Orangerie avec apéritif servi dans le parc, puis une Jambalaya servie par le traiteur "Du soleil dans la cuisine". Il y aura une animation musicale (sans DJ).

Mise au vote du prévisionnel d'activité pour la saison 2018-2019 :

- votes « contre » = 0
- abstentions = 0

Le prévisionnel d'activité de la saison 2018-2019 est approuvé à l'unanimité.



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

4 - BILAN FINANCIER 2017-2018

Marie-Andrée CHAMBON, Trésorière, présente le compte de résultat 2017-2018, qui avait été joint à la convocation à l'AGO et tel qu'annexé au présent procès-verbal (**annexe 1**) et elle explique les différents postes de recettes et de dépenses ainsi que leur variation par rapport à l'exercice précédent, en particulier :

- **Adhésions 49 539 €** en 2017-2018 pour **549 adhésions**, soit une **adhésion moyenne de 90,23 €** (2016-2017 : 51 615 € pour 499 adhésions, soit une adhésion moyenne de 103,44 €),

- **Dépenses :**
 - **Services extérieurs en diminution de 549 €** du fait de l'absence de location de salles sur cet exercice (-648 €) et malgré l'augmentation du tarif de location du stade nautique (+306 €)

 - **Charges de personnel en augmentation de 9 617 €** dont 7 184 € de salaires (augmentation du taux horaire = 1 215 € + pauses rémunérées-cours supplémentaires-heures en plus = 3 470 € + primes de fin de saison = 2 500 €) et 2 433 € de charges sociales patronales (charges sur éléments de salaires supplémentaires = 1 283 € + charges sur primes = 1 150 €)

L'exercice 2017-2018 se termine avec un **résultat courant de 1 274,39 €** (2 746,22 € en 2016-2017) et un **résultat net de 2 333,77 €**.

Au 31/08/2018, la **trésorerie** de l'association est de : **39 165,75 €** et les **fonds associatifs** de : **38 106,75 €**.

Aucune question n'étant posée par les adhérents sur les comptes de l'exercice 2017-2018, ceux-ci sont soumis aux votes.

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2018 :

- **votes « contre » = 0**
- **abstentions = 0**

Les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2018 sont approuvés à l'unanimité des votants.



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

La Présidente fait part des décisions prises par le Comité Directeur, à la suite du résultat dégagé à la fin de l'exercice 2017-2018 :

- **Augmentation du taux horaire de nos animatrices de 2,2% pour la rentrée 2018-2019, soit 25,80 € la séance (27.50 € pour l'aquagym).**
- **Une prime exceptionnelle a été versée en juin 2018 aux animatrices : 2.500 € répartis au prorata du nombre d'heures travaillées.**
- **Modification du contrat "complémentaire santé"(mutuelle) à compter du 1er janvier 2019 : la part employeur passera de 50 à 60% et le niveau du contrat passera du socle minimal au niveau 1 (cf ANNEXE 2).
Ceci représente une charge supplémentaire de 89 € / an / salarié (1 seule animatrice concernée à ce jour).**
- **Ouverture d'un deuxième cours de Pilates le mardi de 18h00 à 19h00 à Cap de Bos avec Valérie DEVAUX.**
- **Ouverture d'un cours de YOGA le jeudi matin assuré par une nouvelle animatrice, Hélène COUSY.**

5 – Tarifs des adhésions 2019-2020 :

Une augmentation de 2 € est proposée pour la cotisation 2019-2020, qui serait donc de 94 € (au lieu de 92 €) pour 1 à 3 cours par semaine.

Pour harmoniser le calcul des différents "tarifs particuliers", il est proposé une réduction de **20%** sur la cotisation pour chaque membre d'un couple.

Il est rappelé qu'il y a déjà des réductions appliquées pour les différentes tranches d'âge (moins de 18 ans et 18-30 ans) et les demandeurs d'emploi.

Le Règlement Intérieur (article 4) serait modifié ainsi :

Tarifs particuliers (hors assurance et licence) :

- ➔ Les jeunes de **moins de 18 ans** : - 60% du tarif normal
- ➔ Les **jeunes de 18 à 30 ans** : - 40% du tarif normal
- ➔ **Chaque membre d'un couple (2 personnes mariées ou vivant maritalement)** : - 20% du tarif normal
- ➔ Les **chômeurs** : - 15% du tarif normal (sur présentation d'un justificatif en cours de validité) .



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

Le tarif de la licence 2019-2020 n'est pas connu à ce jour. Toutefois la part départementale restera à **4,30 €** suivant la décision qui a été prise lors de l'AG du CODEP33 du 24/11/2018.

L'augmentation du taux horaire des Animatrices pour la saison 2019/2020 se fera en fonction du résultat final de l'exercice 2018-2019, la décision définitive de ce taux sera donc prise en juin 2019 par le Comité Directeur.

Mise au vote des tarifs 2019/2020 et de la modification du règlement intérieur :

- votes « contre » = 0
- abstentions = 0

Les tarifs 2019-2020 et la modification du règlement intérieur, tels que précisés ci-dessus, sont adoptés à l'unanimité.

6 - Compte de Résultat Prévisionnel 2018-2019

Marie-Andrée CHAMBON, Trésorière, présente le compte de résultat Prévisionnel 2018-2019, qui avait été joint à la convocation à l'AGO et tel qu'annexé au présent procès-verbal (**annexe 3**).

Elle précise que ce prévisionnel a été établi en tenant compte des hypothèses suivantes :

- **Recettes** : 555 adhérents avec une cotisation moyenne de 91 €, subvention communale de 2 000 €.
- **Dépenses** :
 - charges de personnel calculées avec 33 séances par semaine sur 32 semaines au taux de 25,80 € par séance + 2 fériés non travaillés (1^{er} mai et 30 mai) mais payés normalement et 2 fériés travaillés (8 mai et 10 Juin) et payés avec un supplément de 50%, attribution éventuelle d'une prime de 2 000 €, charges sociales patronales en augmentation de 1,10% (incluant la réforme des cotisations retraite au 01/01/2019),
 - stade nautique : 54,075 € par séance (64 séances),
 - prise en charge des formations par UNIFORMATION

Compte-tenu des hypothèses ci-dessus précisées, le budget de l'exercice 2018-2019 serait de 72 993 €.



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

Aucune précision supplémentaire n'étant demandée, le budget prévisionnel 2018-2019 est proposé aux votes.

- votes « contre » = 0
- abstentions = 0

Le compte de résultat prévisionnel 2018-2019 est approuvé à l'unanimité des votants.

7 - Elections de nouveaux membres au Comité Directeur:

A la suite de l'appel à candidature, deux adhérentes se sont proposées pour être membres du Comité Directeur : **Martine DE LA TORRE et Brigitte ELGOYHEN**, auxquelles il est demandé de se présenter à l'Assemblée.

Une troisième personne s'est portée volontaire mais sa candidature ne peut être proposée au vote de l'AGO puisque cette adhérente n'a pas 6 mois d'ancienneté dans le club. Son profil étant très intéressant, sa candidature devrait être proposée lors de l'AGO de Décembre 2019.

Tous les autres membres actuels du Comité Directeur renouvellent leur engagement.

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à l'élection des nouveaux membres par un vote à main levée :

- votes « contre » le vote à main levée = 0
- Abstentions = 0

Vote à main levée pour l'entrée au Comité Directeur de deux nouveaux membres : Martine DE LA TORRE et Brigitte ELGOYHEN.

- Votes « contre » = 0
- Abstentions = 0

Les deux nouveaux membres sont élus à l'unanimité des votants.

A l'issue de ce vote, **le Comité Directeur de l'Association se compose de 13 membres qui sont les suivants :**

- Marie-Andrée CHAMBON
- Armelle CHATELLIER
- Bernard DANTHEZ
- Martine DE LA TORRE



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

- **Brigitte ELGOYHEN**
- **Jeanne-Marie GUIONIE**
- **Annie HAREL**
- **Marie-José LACOUR**
- **Sylvie LAGORCE**
- **Danielle LAPORTE**
- **Jacqueline PHILIP**
- **Evelyne POUSSIN**
- **Frédérique RAJOY.**

8 – Questions diverses

- *Le 16 novembre 2019* aura lieu l'Assemblée Générale du CODEP33 à Bourg/Gironde à laquelle participeront plusieurs membres du Comité Directeur.
- Cartes adhérents : cet essai a été lancé afin de faciliter les contrôles dans les 33 cours. La distribution est difficile compte tenu de la quantité des cours. Il est impossible de demander les licences qui sont reçues sous forme dématérialisée et souvent dans les "spam" (difficultés rencontrées cette saison).
- La saison prochaine, vous serez nombreux à devoir renouveler votre certificat médical. Pour tous ceux qui l'ont fourni en 2016 et qui ne l'ont pas renouvelé depuis (3 années écoulées), une ligne supplémentaire sur la feuille d'inscription (qui est nominative) précisera si ce certificat est à fournir en 2019.
- Nouvelles sorties à l'étude proposées en 2019/2020 (en remplacement de la thalasso à Arcachon) suite à la demande des adhérents.
- Changement de dénomination des séances de Gymnastique Douce pour une unité entre les différentes structures de la FFEPGV : séance "**Bien Vieillir**" (en 2019/2020).
- Don au téléthon 2018 : l'association versera **100€** comme l'an passé et pour ceux qui le souhaitent, une collecte est organisée sous couvert de notre Fédération qui a lancé le défi « **150.000 €** » de dons des clubs au niveau national".



ASSOCIATION G.V. MAGONTY CAP DE BOS

Créée en Novembre 1977 – Agrément Jeunesse et Sports en 1990

54 avenue de la Californie – 33600 PESSAC

Site internet : WWW.capbos-gym-pessac.fr

Tel : 06 76 54 38 98 mail : capbos.gym@laposte.net

Questions diverses posées par l'Assemblée :

- Comment sont suivies les inscriptions aux différents cours, car certains cours sont surchargés ?

Réponse : Au fur et à mesure des inscriptions, un fichier est mis à jour avec les cours choisis mais il est très difficile de connaître de façon précise le nombre de personnes inscrites précisément à un cours (séances d'essai pas forcément suivies d'inscriptions, changements d'un cours à un autre sans en avertir la Présidente, abandons en cours de trimestre sans avertissement, ...)

La saison prochaine, nous pourrions distribuer des listes aux référents afin que des contrôles puissent être faits en Octobre puis en Novembre, ce qui permettrait de mettre à jour les inscriptions par cours.

Une personne souvent absente pourrait être contactée par téléphone afin de savoir si elle maintient ou non son inscription.

Il sera demandé aux adhérents de prévenir la Direction en cas de changement de cours.

Le Comité Directeur est preneur de toute proposition pour améliorer cette gestion des inscriptions.

- Est-ce qu'il est prévu de créer d'autres cours ?

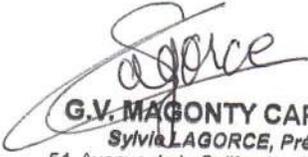
Réponse : c'est une demande forte des adhérents mais ce n'est pas envisagé du fait de la difficulté à trouver des salles (mises à disposition gratuitement) disponibles.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21 heures.

La Présidente
Sylvie LAGORCE

La Trésorière
Marie-Andrée CHAMBON

La secrétaire de séance
Evelyne POUSSIN


G.V. MAGONTY CAP DE BOS
Sylvie LAGORCE, Présidente
54, Avenue de la Californie - 33600 PESSAC
06 76 54 38 98
capbos.gym@laposte.net





| |
|---|
| Contrat Santé Collectif (Mutuelle) N° SA 1406975 - Crédit Mutuel |
|---|

| | Cotisations mensuelles | | | | | | | Variation part employeur par mois et par salarié par rapport au régime actuel | | Variation part employeur par an et par salarié par rapport au régime actuel | |
|-----------------|------------------------|-----------------|---------------|-----------|---------|-----------|---------|---|--------------------------------|---|--------------------------------|
| | Taux | Base = PMSS (*) | Montant Total | Employeur | Salarié | Employeur | Salarié | entre Niveau-Socle et 60%-50% | entre Niveau & Socle seulement | entre Niveau-Socle et 60%-50% | entre Niveau & Socle seulement |
| | | | | 50% | 50% | 60% | 40% | | | | |
| Socle | 0,92% | 3 311,00 | 30,46 | 15,23 | 15,23 | 18,28 | 12,18 | | | | |
| Niveau 1 | 1,14% | 3 311,00 | 37,75 | 18,87 | 18,87 | 22,65 | 15,10 | 7,42 | 3,64 | 89,00 | 43,71 |
| Niveau 2 | 1,39% | 3 311,00 | 46,02 | 23,01 | 23,01 | 27,61 | 18,41 | 12,38 | 7,78 | 148,60 | 93,37 |

(*) PMSS = Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale

en bleu : régime actuel

en rouge : régime maximum

en vert : option au 01/01/2019

COMpte DE RESULTAT Prévisionnel 2018-2019

| DEPENSES | Montants | | RECETTES | Montants | |
|---|-------------------|------------------------|---|-------------------|------------------------|
| | Réalisé 2017-2018 | Prévisionnel 2018-2019 | | Réalisé 2017-2018 | Prévisionnel 2018-2019 |
| 60 - Achats | 5 643,16 | 5 850,00 | 70 - Ventes | 4 900,60 | 4 300,00 |
| <i>Prestations de services (manifestations, animations)</i> | 2 477,41 | 2 600,00 | <i>Prestations de services (manifestations, animations)</i> | 2 199,00 | 2 200,00 |
| <i>Achats de petit équipement & Fournit.bureau</i> | 1 077,35 | 1 150,00 | <i>Refacturat.mise à dispo.personnel</i> | 200,70 | |
| <i>Achat petit matériel pour revente</i> | 2 088,40 | 2 100,00 | <i>Revente de petit matériel</i> | 2 500,90 | 2 100,00 |
| 61 - Services extérieurs | 3 443,52 | 3 503,50 | 74 - Subventions d'exploitation | 2 252,00 | 2 000,00 |
| <i>Location Stade Nautique (54,075*2s.*32sem.)</i> | 3 403,52 | 3 463,50 | <i>Commune</i> | 2 000,00 | 2 000,00 |
| <i>Locations salles</i> | 40,00 | 40,00 | <i>Autre (Marathon Bdx)</i> | 252,00 | |
| <i>Divers</i> | | | | | |
| 62 - Autres services extérieurs | 1 875,49 | 1 950,00 | | | |
| <i>Autres services extérieurs</i> | 1 875,49 | 1 950,00 | | | |
| 63 - Impôts et taxes | 1 794,53 | 2 124,00 | 79 - Transferts de charges | 994,50 | 1 500,00 |
| <i>Contribution formation prof.continue (1,68%)</i> | 800,53 | 607,00 | | | |
| <i>Frais de Formation des animatrices</i> | 994,00 | 1 517,00 | <i>Remboursements Frais de Formation</i> | 994,50 | 1 500,00 |
| 64 - Charges de personnel | 43 580,81 | 44 712,30 | | | |
| <i>Rémunérations brutes (primes prév.=2K)</i> | 35 486,03 | 36 100,00 | | | |
| <i>Charges sociales patronales 24,20%</i> | 7 845,13 | 8 362,30 | | | |
| <i>Autres charges de personnel (méd.du trav.)</i> | 249,65 | 250,00 | | | |
| 65 - Autres charges de gestion courante | 14 580,60 | 14 853,20 | 75 - Autres produits de gestion courante | 63 927,82 | 65 193,00 |
| <i>Achats licences Adhérents</i> | 14 415,40 | 14 688,00 | <i>Licences des Adhérents</i> | 14 389,10 | 14 688,00 |
| <i>Achats licences animatrices</i> | 165,20 | 165,20 | <i>Cotisations des adhérents</i> | 49 538,72 | 50 505,00 |
| 66 - Charges financières | | | 76 - Produits financiers | 117,58 | |
| TOTAL DEPENSES COURANTES | 70 918,11 | 72 993,00 | TOTAL DES RECETTES | 72 192,50 | 72 993,00 |
| EXCEDENT COURANT | 1 274,39 | 0,00 | | | |
| TOTAL GENERAL | 72 192,50 | 72 993,00 | TOTAL GENERAL | 72 192,50 | 72 993,00 |

| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES en NATURE | | | | |
|---|--|-----------|---|-----------|
| 86 - Emplois des contributions volontaires en nature | | | 87 - Contributions volontaires en nature | |
| <i>Personnel bénévole (équivalent de 4 personnes à 1/2 temps sur 10 mois)</i> | | 53 395,18 | <i>Personnel bénévole (équivalent de 4 personnes à 1/2 temps sur 10 mois)</i> | 53 395,18 |
| <i>Autres contributions en nature (Mise à disposition gratuite de salles : 848 séances)</i> | | 23 744,00 | <i>Autres contributions en nature (Mise à disposition gratuite de salles : 848 séances)</i> | 23 744,00 |